

Faut-il démoustiquer à grande échelle ?

LES MOUSTIQUES PROLIFÈRENT DANS CERTAINES RÉGIONS, AU RISQUE DE TRANSMETTRE DES MALADIES. FAUT-IL, POUR AUTANT, LES TRAQUER JUSQUE DANS LES ZONES PROTÉGÉES COMME LA CAMARGUE ? **DEUX LOGIQUES S'AFFRONTENT.**



OUI

Dominique Gindre coordinatrice opérationnelle à l'Entente interdépartementale pour la démoustication du littoral méditerranéen

L'insecticide qu'on utilise n'est pas dangereux pour l'homme

« En Camargue, la prolifération des moustiques est parfois invivable. Nous intervenons surtout pour des raisons de confort. Nous utilisons le Bti (*Bacillus thuringiensis ser. israelensis*), une protéine d'origine naturelle antilarvaire et très sélective. Elle n'est dangereuse ni pour l'homme, ni pour les oiseaux, ni pour la végétation. Des effets sur les populations d'hirondelles font l'objet d'un suivi scientifique. Le Bti est utilisé sur 99 % des surfaces traitées et, dans 1 % des cas, il est fait recours à un insecticide contre les moustiques adultes (dérivé de la deltaméthrine, NDLR). Pour le moustique *Aedes albopictus*, espèce urbaine, qui peut transmettre la dengue ou le chikungunya, notre mission de surveillance a permis de ralentir sa progression. Dans les départements où il est installé, nous intervenons dès qu'un cas suspect est signalé, soit une dizaine de fois par an, et nous traitons localement, si ce moustique est présent sur les lieux de résidence du malade. »



NON

Michel Raymond directeur de recherche au CNRS, Institut des sciences de l'évolution

En détruisant les moustiques, on perturbe les écosystèmes

« Face à un problème sanitaire où les moustiques sont des vecteurs, il faut pouvoir les contrôler efficacement. Mais ce n'est pas le cas en Camargue. On craint la dissémination de maladies comme la dengue ou le chikungunya. Mais les moustiques qui transmettent ces maladies ne vivent pas dans les marais. On les trouve en ville, près des réserves d'eau domestiques. Le risque en traitant la Camargue, et en étendant les zones traitées, est de voir se développer des résistances à l'insecticide utilisé, le Bti. Ce qui commence à apparaître dans la littérature scientifique. Or, le Bti est une toxine bactérienne sans danger pour la santé humaine, contrairement aux organophosphorés qu'on utilisait avant. Nous avons donc intérêt à préserver son efficacité, sachant que nous disposons de peu de solutions alternatives. Par ailleurs, en détruisant les moustiques, on perturbe les écosystèmes. Et sans moustique, plus rien n'empêche qu'on bétonne un peu plus la côte. C'est un choix de société qui nécessite un débat public. »

Repères

• Face au risque de dissémination de la dengue et du chikungunya en métropole, le moustique *Aedes albopictus* est officiellement considéré comme "une menace

pour la santé de la population" dans les Alpes-Maritimes, la Corse, le Var, les Alpes-de-Haute-Provence, les Bouches-du-Rhône, le Gard et l'Hérault.

• Des campagnes publiques de démoustication sont menées sur le littoral méditerranéen, la côte Atlantique, en Rhône-Alpes, en Alsace, en Corse et outre-mer.